

# COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DE LA HAUTE-GARONNE

## Annexe au REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS jeunes départemental

### Bien comprendre l'article 4

Dès la publication des poules et du calendrier jeunes qui paraîtra à l'issue des brassages avec un horaire officiel pour chaque catégorie

vous pouvez via FBI modifier l'horaire des rencontres dans la rubrique : SAISIE DES RESULTATS respectez scrupuleusement la plage horaire de cette catégorie (voir le RSP) sans changer le jour  
ce changement d'horaire ne nécessite pas l'accord de l'adversaire.

si la modification n'est pas conforme la rencontre sera AUTOMATIQUEMENT ET SANS ANNONCE REPROGRAMMEE A L'INITIALE PAR LA COMMISSION

**IMPORTANT** : pour décaler en dehors de la plage horaire prévue ou changer la date, procédez de façon classique par demande de dérogation FBI pour obtenir l'accord de l'adversaire

### Les périodes

(1) dès la sortie des calendriers et jusqu'au dimanche 23h59 précédant la première rencontre de saison régulière

(2) du lundi suivant la dernière journée avant les vacances de Noël et jusqu'au dimanche 23h59 précédant la rencontre suivante

(3) du lundi suivant la dernière journée avant les vacances d'hiver et jusqu'au dimanche 23h59 précédant la rencontre suivante

(4) du lundi suivant la dernière journée avant les vacances de printemps et jusqu'au dimanche 23h59 précédant la rencontre suivante

Dans tout les cas la procédure classique de demande de dérogation FBI reste utilisable toute la saison dans le respect des règlements sportifs généraux

(durant ces périodes d'ouverture à la modification c'est toutes les rencontres à domiciles qui sont modifiables)